

Plan de services en français

Plan de services en français 2026-2027

Ministère de l'Éducation postsecondaire

This document is also available in English under the title of: *French-language services plan 2026–27*

Message de la sous-ministre

Je suis heureuse de présenter le Plan de services en français 2026-2027 du ministère de l'Éducation postsecondaire.

Le Ministère veille à ce que les services en français soient accessibles, coordonnés et adaptés aux besoins de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse. Il est important d'accompagner les apprenants dans les deux langues officielles pour renforcer l'éducation postsecondaire, le développement des compétences et la participation au marché du travail dans toute la province.

Ce plan traduit donc notre engagement en matière d'inclusion, de collaboration et d'accès équitable aux programmes, aux services et à l'information en français, contribuant ainsi au dynamisme et à la pérennité de la communauté francophone et acadienne de la Nouvelle-Écosse.

Tracey Thomas, sous-ministre
Éducation postsecondaire

Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Nous reconnaissons l'importance des services en français et nous nous efforçons de nous acquitter de nos responsabilités en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement. Nous croyons que les gens de la Nouvelle-Écosse doivent avoir accès, en français, à des services gouvernementaux de qualité, et le présent plan démontre notre engagement à faire en sorte que nos programmes, politiques et services répondent aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Pour atteindre cet objectif, nous travaillons de concert avec d'autres institutions publiques désignées dans tout le gouvernement, y compris l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l'entremise du Comité de coordination des services en français. Le Ministère attache une grande importance à ce partenariat, car il lui permet de continuer à comprendre les besoins de la communauté acadienne et francophone de la province.

Nous invitons les gens de la Nouvelle-Écosse à demander au gouvernement des services en français. Nous encourageons également les membres de la communauté acadienne et francophone à s'exprimer en participant aux agences, conseils et commissions qui sont régulièrement annoncés par le Bureau du Conseil exécutif. Comme nous continuons de maintenir et d'améliorer nos services en français, nous vous invitons à nous faire part de votre avis sur nos progrès et de vos commentaires et questions en communiquant avec notre coordonnatrice des services en français. Pour déposer une

plainte officielle concernant les services en français, veuillez communiquer avec le Bureau de l'ombudsman.

Coordonnateur des services en français :

Michael Reardon

michael.reardon@novascotia.ca

Tél. : 902-943-4616

Services offerts en français

- Les communications et la documentation officielles de l'Université Sainte-Anne sont fournies en français, celle-ci étant le seul établissement d'enseignement postsecondaire francophone de la Nouvelle-Écosse.
- Certains membres du personnel du Ministère peuvent communiquer en français avec les étudiants et les autres parties prenantes, sur demande.
- Le Ministère utilise les services de traduction du gouvernement pour fournir, lorsqu'il le faut, des versions en français des documents, de la correspondance et des programmes. Il s'agit notamment de la mise en œuvre du Programme d'aide aux étudiants et des Services de soutien à l'accessibilité aux études postsecondaires.

Communication en français avec le public

- Le Ministère répond en français, dans la mesure du possible, aux lettres et aux courriels qu'il reçoit dans cette langue. Il fait appel aux services de traduction du gouvernement pour les communications officielle.
- Des protocoles relatifs à la traduction sont en place pour faciliter la rédaction de lettres de financement, de documents officiels et de correspondance en français.
- En ce qui concerne les demandes formulées oralement, le personnel détermine à l'interne ou à l'externe les ressources disponibles pour faciliter la communication en français.

Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2025-2026

But : Amélioration des processus ministériels et de la préparation à fournir des services en français

- Le Ministère a mis à jour ses protocoles internes relatifs à l'obtention de traductions des documents officiels et de la correspondance.
 - Par ailleurs, il met davantage l'accent sur la planification proactive des communications en français avec les partenaires et les parties prenantes, selon les besoins.

But : Promouvoir les programmes d'enseignement postsecondaire en français

- Le ministère de l'Éducation postsecondaire ainsi que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance ont conclu une entente bilatérale avec le gouvernement

fédéral, le Protocole sur les langues officielles dans l'enseignement (PLOE). Cette entente de quatre ans prévoit un financement jusqu'en 2028 pour aider l'Université Sainte-Anne à mettre en œuvre diverses initiatives visant à attirer des étudiants et à faciliter leurs études en français.

- Le Ministère réserve trois places aux résidents de la Nouvelle-Écosse dans le programme de médecine offert à l'Université de Moncton, dans le cadre d'un accord avec l'Université de Sherbrooke (Québec), afin que des personnes de la Nouvelle-Écosse puissent accéder à un programme de médecine en français.
- Les ententes bilatérales de financement encouragent les universités à réfléchir à des moyens de renforcer l'enseignement du français en :
 - explorant les possibilités de partenariat avec l'Université Sainte-Anne relativement aux options en français pour les programmes de formation des enseignants, en vue d'augmenter le nombre d'enseignants de français dans la province;
 - explorant les voies d'accès au programme de formation des enseignants (B.Ed.) qui permettent d'obtenir le diplôme plus rapidement ou proposent d'autres modes de formation.

Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2026-2027

Renforcer les cadres relatifs aux services en français

But : Continuer à améliorer les capacités et la cohérence opérationnelles du Ministère pour répondre aux besoins liés à la langue française.

- Le Ministère :
 - travaille à l'élaboration de documents types en français afin de faciliter la communication et de réduire les demandes de traduction ponctuelles;
 - continue à renforcer les protocoles internes et à sensibiliser le personnel aux services d'aide en français disponibles;
 - encourage les employés à suivre des cours de français à l'Université Sainte-Anne.

Participation de la communauté acadienne et francophone

But : Favoriser l'accès aux services et la collaboration avec les partenaires et les parties prenantes francophones.

- Poursuivre le travail de sensibilisation et de communication auprès des partenaires francophones, comme l'Université Sainte-Anne, afin d'atteindre les objectifs en matière d'éducation postsecondaire.
- Favoriser les candidatures des francophones aux postes vacants au sein des conseils dans le cadre du processus relatif aux organismes, conseils et commissions gouvernementaux.

But : Maintenir la collaboration avec les initiatives francophones du secteur postsecondaire et poursuivre leur financement.

- Améliorer les options postsecondaires en français.
 - Favoriser les initiatives qui offrent des possibilités aux apprenants francophones de la Nouvelle-Écosse et qui facilitent leur transition vers l'éducation postsecondaire en français.
 - Il s'agit notamment de la poursuite du financement jusqu'en 2028 par l'intermédiaire du PLOE et de la poursuite de la collaboration avec l'Université Sainte-Anne dans le cadre d'ententes bilatérales visant à étudier les possibilités d'élargissement des programmes d'éducation postsecondaire en français.
- Faire progresser la formation médicale en français.
 - Maintenir et promouvoir la participation de la Nouvelle-Écosse au programme d'admission prioritaire au programme de médecine en français par l'intermédiaire du Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick.

Créer et offrir des programmes et des services en français

But : Améliorer la disponibilité des ressources et des outils pédagogiques en français.

- Améliorer l'accès aux services en français au sein du Ministère en continuant à tenir compte des questions liées à la langue française dans les communications relatives aux politiques, aux programmes et à la prestation des services, de manière à assurer un accès équitable aux membres de la communauté francophone et acadienne de la Nouvelle-Écosse.